

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00456 Numéro SIREN : 437 731 433 Nom ou dénomination : 4 CAST
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 4394

Désignation de l'entreprise : SASU FORCAST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 240 AV PAUL CEZANNE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 3 7 7 3 1 4 3 3 0 0 0 1 1		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 13 11 2021		
		N-1 13 11 2020		
		Net 3		
		Net 4		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	
Disponibilités	CF	CG		
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Copie conforme à l'original
le 30 juin 2022

Désignation de l'entreprise : SASU FORCAST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...0.0.0.....)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 566 561	3 311 930	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	523 903	414 631	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 099 264	3 735 361	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 000	257 475	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	113 408	1 065	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	290	290	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	705 238	409 357	
	Dettes fiscales et sociales	DY	258 122	556 841	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	11 834	9 851	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 190		
TOTAL (IV)	EC	1 092 082	1 234 877		
Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 191 346	4 970 239		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 092 082	1 234 877	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SASU FORCAST

240 AV PAUL CEZANNE
RES RIVIERA BAIE ENTREE A
06700 ST LAURENT DU VAR

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

JB AUDIT CONSEIL EXPERTISE

9-11 rue Montboissier

l'impérator

06400 CANNES

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 191 346.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 227 594.35 Euros et dégageant un bénéfice de 523 902.78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	80 399		600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 805 065		207 557
Installations générales agencements aménagements divers	59 910		25 858
Matériel de transport	148 341		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 106		4 760
TOTAL	2 055 422		238 175
Autres participations	1 459 504		
Prêts, autres immobilisations financières	16 663		569
TOTAL	1 476 166		569
TOTAL GENERAL	3 611 988		239 344

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			80 999	80 999
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		84 840	1 927 782	1 927 782
Installations générales agencements aménagements divers		2 176	83 592	83 592
Matériel de transport			148 341	148 341
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			46 866	46 866
TOTAL		87 016	2 206 581	2 206 581
Autres participations			1 459 504	1 459 504
Prêts, autres immobilisations financières		775	16 457	16 457
TOTAL		775	1 475 960	1 475 960
TOTAL GENERAL		87 791	3 763 541	3 763 541

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	77 238	2 041		79 279
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 399 756	260 965	84 840	1 575 881
Installations générales agencements aménagements divers	31 181	6 318	2 176	35 323
Matériel de transport	100 649	12 471		113 120
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 788	3 058		39 845
TOTAL	1 568 373	282 812	87 016	1 764 169
TOTAL GENERAL	1 645 611	284 853	87 016	1 843 448

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 041				
Instal.techniques matériel outillage indus.	260 965				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 318				
Matériel de transport	12 471				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 058				
TOTAL	282 812				
TOTAL GENERAL	284 853				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	50 000				50 000
Sur comptes clients	1 027				1 027
TOTAL	51 027				51 027
TOTAL GENERAL	51 027				51 027

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	351 203	351 203	
Autres immobilisations financières	16 457	16 457	
Clients douteux ou litigieux	1 284	1 284	
Autres créances clients	691 199	691 199	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	131	131	
Impôts sur les bénéfices	28 546	28 546	
Taxe sur la valeur ajoutée	104 773	104 773	
Divers état et autres collectivités publiques	179	179	
Débiteurs divers	16 646	16 646	
Charges constatées d'avance	3 994	3 994	
TOTAL	1 214 412	1 214 412	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 000	1 000		
Emprunts et dettes financières divers	271	271		
Fournisseurs et comptes rattachés	705 238	705 238		
Personnel et comptes rattachés	41 797	41 797		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 508	51 508		
Taxe sur la valeur ajoutée	161 698	161 698		
Autres impôts taxes et assimilés	3 119	3 119		
Groupe et associés	113 137	113 137		
Autres dettes	11 834	11 834		
Produits constatés d'avance	2 190	2 190		
TOTAL	1 091 792	1 091 792		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	472			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	257 642			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16.0000	500			500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 653
Autres créances	131
Disponibilités	256
Total	44 040

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 394
Dettes fiscales et sociales	17 204
Autres dettes	1 095
Total	30 694

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 994
Total	3 994
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 190
Total	2 190

4 CAST

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 Euros

Siège social : Résidence Riviera Baie

240, Avenue Paul Cézanne

06700 SAINT LAURENT DU VAR

RCS ANTIBES : B.437.731.433

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT **SOUMISE A L'ASSEMBLEE**

DEUXIEME DECISION :

L'Actionnaire unique, après avoir approuvé les comptes sociaux de l'exercice 2021, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 523.903 Euros, de la manière suivante :

1. Procéder à la distribution d'une somme de 160.000 Euros à prélever sur le résultat de l'exercice 2021.

Monsieur Stéphane PILLOUD, propriétaire de 500 actions, touchera un dividende de 320 Euros par action.

Fixe la mise en paiement des dividendes à compter du 1^{er} juillet 2022, par chèque bancaire ou inscription au crédit du compte courant de l'associé unique de la société, au choix de ce dernier.

Le dividende est soumis pour les personnes physiques à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

2. D'affecter le solde de l'exercice, soit la somme de 363.903 Euros au poste « AUTRES RESERVES ».

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice social 2020 :

Dividende total : 160.000 Euros

Revenus éligibles à abattement 160.000 Euros

Exercice social 2019 :

Dividende total : 140.000 Euros

Revenus éligibles à abattement 140.000 Euros

Exercice social 2018 :

Dividende total : 140.000 Euros

Revenus éligibles à abattement 140.000 Euros

Le Président

Monsieur Stéphane PILLOUD



4 CAST

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 Euros

Siège social : Résidence Riviera Baie

240, Avenue Paul Cézanne

06700 SAINT LAURENT DU VAR

RCS ANTIBES : B.437.731.433

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE **DU 30 JUIN 2022**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,

Et le jeudi 30 juin à 15 Heures 30,

Monsieur Stéphane PILLOUD, Actionnaire Unique et Président de la société 4 CAST, SAS au capital de 8.000 Euros divisé en 500 actions non numérotées de 16 Euros chacune a tenu la présente assemblée concernant les comptes de l'exercice social 2021.

.....
.....

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport de gestion du Président sur les opérations, la gestion et les comptes annuels de l'exercice social 2021, clos le 31 décembre 2021, et sur les conventions éventuellement conclues lors de la même période, visées par l'article L.233-3 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées par l'article L227-10 et L.233-3 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

.....
.....

DEUXIEME DECISION :

L'Actionnaire unique, après avoir approuvé les comptes sociaux de l'exercice 2021, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 523.903 Euros, de la manière suivante :

1. Procéder à la distribution d'une somme de 160.000 Euros à prélever sur le résultat de l'exercice 2021.

Monsieur Stéphane PILLOUD, propriétaire de 500 actions, touchera un dividende de 320 Euros par action.

Fixe la mise en paiement des dividendes à compter du 1^{er} juillet 2022, par chèque bancaire ou inscription au crédit du compte courant de l'associé unique de la société, au choix de ce dernier.

Le dividende est soumis pour les personnes physiques à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

2. D'affecter le solde de l'exercice, soit la somme de 363.903 Euros au poste « AUTRES RESERVES ».

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice social 2020 :

Dividende total :	160.000 Euros
Revenus éligibles à abattement	160.000 Euros

Exercice social 2019 :

Dividende total :	140.000 Euros
Revenus éligibles à abattement	140.000 Euros

Exercice social 2018 :

Dividende total :	140.000 Euros
Revenus éligibles à abattement	140.000 Euros

Cette résolution est adoptée par l'Actionnaire unique.

.....
.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 Heures, par la signature du présent procès-verbal.

Le Président
Monsieur Stéphane PILLOUD

